

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LAUZET UBAYE
SEANCE DU 1^{ER} AVRIL 2019 A 14H00

PRESENTS : Mme Agnès PIGNATEL, Mr Manuel SICELLO, Mme Anaïs BONNAFOUX, Mr Michel BERNARD, Mme Françoise BRUN, Mr Didier FABRE, Mr Gérard HERMELIN

ABSENTS EXCUSES : Martine DOU (donne pouvoir à Mme Françoise BRUN), Mr Louis MOYERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise BRUN

Lecture est faite du compte-rendu du dernier conseil municipal, mise à l'approbation.

OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE AU BUDGET ANNEXE DU CCAS

VU les articles L222-1 et 2221-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la comptabilité M14 ;

CONSIDERANT que ce budget ne peut être équilibré que par une subvention du Budget Principal de la Commune ;

CONSIDERANT que le budget du CCAS 2019 fait apparaître un déficit d'un montant de 14 085,45 € ;

Entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal

- **DECIDE** de voter une subvention d'équilibre d'un montant de 14 085,45 € au Budget annexe du C.C.A.S pour l'année 2019.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal de la Commune 2019 à l'article 657362.

OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE AU BUDGET ANNEXE DU CAMPING DU BOUAS

VU les articles L222-1 et 2221-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la comptabilité M14 ;

CONSIDERANT que le Budget du Camping du Bouas 2019 fait apparaître un déficit d'un montant de 304 309,00 € ;

CONSIDERANT que ce budget ne peut être équilibré que par une subvention du Budget Principal de la Commune ;

Entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de verser une subvention d'équilibre d'un montant de 304 309,00 € au Budget annexe du camping du Bouas pour l'année 2019.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal de la Commune à l'article 67441.

OBJET : VOTE DES TROIS TAUX D'IMPOSITION 2019

RAPPELLE que la commission des finances s'est réunie le 28 mars 2019 et a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2019. Les bases ont évolué mais les taux de la commune n'ont pas été modifiés.

Sur proposition de Madame le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- **VOTE un produit des 3 taxes directes locales de** 195 585,00 €.
- **FIXE** les taux des 3 taxes directes locales pour l'année 2019 de la façon suivante :

Taxe d'habitation :	7,08 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	15,66 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	80,25 %
- **DIT** que la recette correspondant à ce produit fiscal est inscrite au budget principal de la commune 2019 à l'article 73111.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire,
PROPOSE au Conseil Municipal d'attribuer les subventions pour l'année 2019 aux associations et organismes.

Entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré à la majorité le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de verser les subventions aux associations suivantes :

ADMR	1 800.00 €	Adopté à l'unanimité
Amicale des sapeurs-pompiers	900.00 €	Abstention de Michel BERNARD
AMAC	60,00 €	Adopté à l'unanimité
Anciens maquisards	50.00 €	Adopté à l'unanimité
Association Audace	200.00 €	Adopté à l'unanimité
ESPPAS pédagogique	50.00 €	Adopté à l'unanimité
Ensemble en Ubaye	50.00 €	Adopté à l'unanimité
Escola de la Valeia	70.00 €	Adopté à l'unanimité
FNACA	60.00 €	Adopté à l'unanimité
Les fondus de l'Ubaye	100.00 €	Adopté à l'unanimité
Judo Club de Barcelonnette	100.00 €	Adopté à l'unanimité
Solidaritat Ubaye	50.00 €	Adopté à l'unanimité
Trail 2 vie	200,00 €	Adopté à l'unanimité
Les Restos du Cœur	100,00 €	Adopté à l'unanimité
Les Ateliers de l'envolée	50.00 €	Adopté à l'unanimité
MFR Ventavon	60.00 €	Adopté à l'unanimité
Fondation du Patrimoine	55,00 €	Adopté à l'unanimité
Les Petits Ubayens	250,00 €	Adopté à l'unanimité
Total	4 205,00 €	

OBJET : ADOPTION DU BUDGET ANNEXE SEA 2019

Suite aux commissions des finances du 26 et 28 mars 2019 où ont été débattues les orientations budgétaires, le conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget.

Entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** le Budget annexe du service EAU qui s'équilibre comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

- **Dépenses** 62 287,00 €
- **Recettes** 62 287,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- **Dépenses** 149 786,00 €
- **Recettes** 149 786,00 €

- **DIT** que le vote du Budget annexe 2019 du Service SEA a été fait par chapitre pour la section d'exploitation et d'investissement.

OBJET : ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2019 - CAMPING DU BOUAS

Suite aux commissions des finances du 26 et 28 mars 2019 où ont été débattues les orientations budgétaires, le conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget.

Entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** le Budget annexe du « Camping du Bouas » qui s'équilibre comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

- **Dépenses** 707 796,00 €
- **Recettes** 707 796,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- **Dépenses** 350 186,00 €
- **Recettes** 350 186,00 €

- **DIT** que le vote du Budget annexe du «Camping du Bouas» a été fait par chapitre pour la section d'exploitation et d'investissement.

OBJET : ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2019 - BUVETTE DU LAC

Suite aux commissions des finances du 26 et 28 mars 2019 où ont été débattues les orientations budgétaires, le conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget.

Entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** le Budget annexe de la « Buvette du Lac » qui s'équilibre en :

SECTION D'EXPLOITATION

- Dépenses 30 320,00 €
- Recettes 30 320,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses 23 083,00 €
- Recettes 23 083,00 €

- **DIT** que le vote du Budget annexe de la « Buvette du Lac » a été fait par chapitre pour la section d'exploitation et d'investissement.

OBJET : ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2019 – LOTISSEMENT SAINT LAURENT

Suite aux commissions des finances du 26 et 28 mars 2019 où ont été débattues les orientations budgétaires, le conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget.

Entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** le Budget annexe du « Lotissement Saint Laurent » qui s'équilibre comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

- Dépenses 539 123.00 €
- Recettes 539 123.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses 498 152.00 €
- Recettes 498 152.00 €

- **DIT** que le vote du Budget annexe du « Lotissement Saint Laurent » a été fait par chapitre pour la section d'exploitation et d'investissement.

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNE

Suite aux commissions des finances du 26 et 28 mars 2019 où ont été débattues les orientations budgétaires, le conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget.

Entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** le Budget primitif 2019 de la commune qui s'équilibre comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

- Dépenses 1 325 288,00 €
- Recettes 1 325 288,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses 1 580 886,00 €
- Recettes 1 580 886,00 €

- **DIT** que le vote du Budget Primitif 2019 de la commune a été fait par chapitre et par opération pour la section d'exploitation et d'investissement.

La séance est levée à 17h00